concerne la Saskatchewan, 28,792 producteurs ont déposé des demandes; le montant total des avances a atteint \$21,822,114, tandis que les remboursements étaient de \$20,156,-022, soit 92.3 p. 100. Dans le cas de l'Alberta, 9,395 producteurs ont demandé des prêts, la somme totale prêtée a atteint \$6,268,662 et le montant total remboursé s'est élevé à \$5,282,-423, soit 84.2 p. 100. Étant donné que les livraisons de céréales se poursuivent durant juillet, le solde en souffrance va continuer de diminuer et il se peut que, le 31 juillet, toutes les avances aient été remboursées.

Cette possibilité découle de l'accroissement des exportations et, par conséquent, de l'accroissement des ventes des fermes. Les ventes des fermes se traduisent dans l'état des contingents qui est le suivant: pour l'Ontario, il y a deux stations où les céréales peuvent être livrées: une jouit du contingent de sept boisseaux et l'autre est fermée. Au Manitoba, il y a 376 stations: 202 ont un contingent de 7 boisseaux, 173 un contingent de 6 boisseaux et une est fermée. En Saskatchewan, il y a 1,101 stations: 277 ont un contingent de 7 boisseaux, 774 un contingent de 6 boisseaux, 42 un contingent de 5 boisseaux et 8 sont fermées. En Alberta, il y en a 588: 179 ont un contingent de 7 boisseaux, 383 un contingent de 6 boisseaux, 4 un contingent de 5 boisseaux et 22 sont fermées. En Colombie-Britannique, il y a quatre stations, qui ont un contingent de 6 boisseaux. Pour toutes les provinces, il y a 2,071 stations dont 659 ont un contingent de 7 boisseaux, 1,334 un contingent de 6 boisseaux, 46 un contingent de 5 boisseaux et 32 sont fermées. Le 31 juillet, fin de la campagne agricole, il y aura très peu de fermes qui ne jouiront pas du contingent de livraison de 6 boisseaux et davantage auront le contingent de 7 boisseaux.

M. Argue: Puis-je poser une question au ministre? Pense-t-il que tout autre genre de ligne de conduite adopté par le gouvernement aurait pu aboutir à une égalisation des contingents, car, à la fin de la campagne agricole, certains endroits bénéficient d'un contingent plus élevé que celui d'autres localités? Je reconnais avec plaisir qu'on fait de bonnes en conformité du Règlement.)

livraisons. Il ne s'agit pas d'une critique des livraisons ni de l'acheminement des céréales.

L'hon. M. Churchill: Non. On a étudié la question. Une fois que le contingent est porté à 7 boisseaux, cette question d'égalisation entre en ligne de compte. Mais, dans les circonstances, nous avons pensé qu'il serait sage d'accroître le contingent, afin que ceux qui sont en mesure d'en profiter puissent le faire, étant donné surtout que la disparité n'est pas très grande. Il ne reste plus que 46 localités où le contingent est encore de cinq boisseaux. Dans quelques jours, elles auront droit à un contingent de six ou de sept boisseaux, dans toutes les Prairies.

Monsieur l'Orateur, j'ai quelques autres déclarations à faire, qui prendraient plusieurs minutes. Peut-être devrais-je maintenant proposer le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

L'hon. M. Chevrier: Six heures!

(Sur la motion de l'honorable M. Churchill, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre ce que nous ferons demain? Il nous dirait peut-être aussi ce que nous ferons vendredi et samedi?

L'hon. M. Green: Nous commencerons demain par les crédits du ministère du Commerce et nous passerons ensuite à ceux de l'Agriculture.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander ce que nous ferons vendredi et samedi?

L'hon. M. Green: Je ne compte guère que ces deux ministères seront liquidés demain, monsieur l'Orateur. Toutefois, ce soir, je trouverai d'autres travaux qui nous occuperont vendredi et samedi.

L'hon. M. Chevrier: Vous avez un bon nombre de mesures législatives que vous pourriez faire adopter.

(A six heures, la séance est levée d'office,